

THIS PAPER IS ON FILE WITH



Where Advertising Contracts can be made.

Courrier de St. Hyacinthe.

Samedi, 26 Juin 1875

L'INJUSTICE D'ONTARIO.

Depuis la dernière session fédérale, tous ont été à même de juger de la préférence du cabinet d'Ottawa pour les entreprises publiques dans Ontario, et du peu de cas que l'on faisait des besoins de la province de Québec.

Ce mauvais vouloir des ministres d'Ontario à notre égard se fait sentir dans le moment actuel dans toute sa force. La province de Québec est sous le coup d'une des crises commerciales des plus violentes qui se soient vues depuis bien longtemps ; le commerce est excessivement gêné ; les manufactures ferment leurs portes ; les ouvriers sont sur le pavé, sans ouvrage ; les banques ne veulent point escompter, et, lorsque l'argent est rare, qu'il ne peut suffire à l'accommodation, le ministre des finances avertit les banques qu'il retirera les dépôts du gouvernement d'ici au premier juillet pour l'énorme montant de six millions de piastres.

Les organes du cabinet d'Ottawa ex-cusent leurs chefs en disant que le retard d'une pareille comme ne peut être en rien l'accommodation aux banques, car ces millions vont être aussitôt dépensés pour l'exécution des travaux publics.

Mais quels sont ces travaux et où sont ils situés ? On reste muet là-dessus, parce qu'on sait bien que cet argent sera dépensé dans la province d'Ontario et non dans celle de Québec qui n'a pas eu sa part d'octrois. Ainsi le gouvernement va retirer des banques du Bas-Canada, dans ce temps de crise, la plus grande partie de l'argent dont il a besoin pour le dépenser dans le Haut Canada, au détriment de notre commerce et de notre industrie.

Est-ce juste, est-ce raisonnable ? La province de Québec souffrira-t-elle longtemps un tel oubli de ses droits ? Dans les circonstances, Ontario est loin d'éprouver dans son commerce une dépréciation semblable à la nôtre, et cependant c'est cette province qui va jouir du bénéfice des améliorations et des dépôts du gouvernement. Ceci est propre à faire ouvrir les yeux de la classe marchande et de la population ouvrière.

Si nos ministres français, MM. Fournier, Letellier et Geoffron, eussent été à la hauteur de leur position, ils auraient exigé dans les subsides la part des deniers auxquels nous avons droit, et les députés des divers comtés du Bas-Canada, entre autres le membre de cette division, M. Delorme qui ont sanctionné de leur vote un tel mépris des intérêts les plus sacrés de leur province ont assumé une responsabilité dont ils auront à rendre un compte sévère à leurs électeurs.

UNE MAUVAISE NOTE.

Il y a quelque temps, le département des travaux publics à Ottawa inséra dans les journaux une annonce demandant des soumissions pour la construction d'un entrepôt d'inspection à Montréal. En effet des soumissions furent faites par divers contracteurs entre autres par Mr. N. Martin qui, un jour, reçut, paraît-il, un télégramme le faisant demander à Ottawa. Il se rendit au siège du gouvernement et là apprit de M. Trudeau, député ministre des travaux publics, que la soumission qu'il avait faite étant la plus basse avait été acceptée par le département. Les cautions offertes par M. Martin furent jugées satisfaisantes, et on lui intima de retourner à Montréal où les papiers lui seraient envoyés pour signature.

Quelques jours après, MM. Bourgoïn et Lamontagne qui étaient également soumissionnaires se rendirent à la capitale et apprirent que le contrat avait été donné à M. Martin. Ils s'adressèrent à celui-ci pour l'engager à se désister de son contrat en leur faveur, mais il refusa les offres qui lui furent faites. C'est alors que l'esprit de parti commença à jouer son triste rôle. Dès qu'il fut connu que M. Martin était conservateur on chercha les moyens de le frustrer et de lui faire perdre le contrat que le gouvernement lui avait accordé, comme étant le plus bas soumissionnaire. M. Huntington, qui remplace M. McKenzie durant son absence en Angleterre, se prêta volontiers, rapporte-t-on, à user de mauvaise foi, et, d'ordinaire peu scrupuleux dans ses moyens d'action, il manqua à la bonne foi qui doit régner dans les transactions en accordant le contrat à MM. Bourgoïn et Lamontagne, au préjudice de M. Martin. Celui-ci en apprenant la chose écrivit au gouvernement et lui demanda pourquoi le contrat lui avait été enlevé ; il ne reçut pour toute réponse que le contrat avait été

donné aux autres, sans qu'on lui offrit aucune explication. Si les choses sont telles il y a au fonds de cette affaire une basse intrigue et une mauvaise foi que tout homme honnête doit repousser. Dans toute transaction une personne, si elle désire conserver sa réputation et son honneur, ne se dégage point sans raisons de sa parole donnée ; au contraire, elle tient à remplir ses engagements avec fidélité. Il en est à plus forte raison de même d'un gouvernement. Il est placé à la tête de la société pour la diriger dans les voies du bien et de l'honnêteté. Ceux qui ont en mains les rênes du pouvoir sont plus que tous autres obligés de donner le bon exemple et de se conduire honnêtement, car cet exemple doit toujours servir de modèle, si on veut que les subalternes observent les règles de la probité et de la moralité. Enfreindre ces règles est donc bien grave, et d'autant plus grave que le gouvernement est le coupable.

Voici un homme à qui on donne un contrat, parce qu'il se trouve avoir l'avantage de la modicité du prix sur ses concurrents, et lorsqu'on s'aperçoit qu'il n'appartient pas au parti du gouvernement, on lui arrache ce contrat, sans lui donner de raison et sans même l'en prévenir. C'est la plus sale conduite qu'un ministre de la Couronne puisse tenir. Lorsque le gouvernement demande des soumissions il s'adresse à tout le monde indistinctement ; et si le cabinet d'Ottawa veut ériger en système de ne pas accorder de contrats à d'autres qu'à ses partisans politiques, pourquoi se donne-t-il le trouble de publier des annonces ? Il ferait bien mieux de suite de satisfaire ses amis. Ce serait sans doute un désavantage pour le public à un droit d'exiger l'économie dans l'administration des deniers de l'Etat, mais au moins on ne manquera pas aux engagements, ni à la parole donnée. L'affaire Martin est une violation manifeste de la loi.

Pour ceux qui se sont intitulés le parti des purs, il faut avouer que des actes semblables seraient propres à troubler le manteau de leur virginité politique, s'il n'était déjà en lambeaux. Si on ne veut pas donner à d'autres qu'à des partisans du ministère les ouvrages du gouvernement, qu'on le dise, mais qu'on ne porte pas ainsi atteinte à la bonne foi et à l'honnêteté dans les transactions. L'honneur d'un gouvernement est comme celui d'un particulier ; il faut savoir le protéger.

JUSTICE OU HYPOCRISIE.

Deux conservateurs se présentent dans le comté de Laval pour briguer les suffrages des électeurs ; ce sont messieurs Loranger et Alphonse Ouimet. Le premier condamne la transaction des Tanneries ; le second, paraît-il, l'approuve ; or de quel côté et pour quel candidat voteront les libéraux ? Quelques-uns diront : en présence de la candidature de deux conservateurs les chefs du parti libéral aviseront leurs partisans de s'abstenir de voter. D'autres prétendront que les rouges ayant crié contre le scandale des Tanneries, ayant dénoncé le ministère Ouimet avec un éclat extraordinaire, donneront leur support à M. Loranger qui désapprouve la vente à Midlemiss.

Ce n'est point cela. La réponse on la trouve dans une lettre que M. Laflamme, le député du Jacques-Cartier, a écrite à plusieurs de ses amis dans Laval, et entre autres, à M. Camille Lecclair, de Ste. Rose, et que voici :

Mon cher monsieur, Je crois qu'il est dans l'intérêt du parti réformiste de supporter autant qu'il est en notre pouvoir la candidature de M. Alphonse Ouimet contre M. Loranger, et c'est le désir du comité du parti national.

Mon très humble, (Signé) R. LAFLAMME. Hélas ! qui aurait cru que les chefs du parti libéral, dans la présente élection, auraient ainsi mis à jour leur fourberie et leur astuce. Quotidienement, leurs organes s'évertuent à faire comprendre au peuple quelle faute énorme a commis le ministère conservateur ; ils s'indignent à la seule pensée de ce que l'on appelle le scandale des Tanneries ; ils croient qu'il n'y a pas d'épithète plus injurieuse que celle de "Tanneur" ; toutes les discussions sur les hustings retentissent de ce seul mot et de cette transaction, on va jusqu'à rendre le ministère de Boucherville responsable de l'acte de ses prédécesseurs ; on croit qu'il y a contumace entre eux ; et voilà que tout-à-coup le comité du parti national, comme l'écrit M. Laflamme, jette son influence du côté de celui qui approuve l'affaire des Tanneries, contre son adversaire qui la désapprouve. Que signifie ce changement ? Veut-on dire par là que les libéraux ont eu tort de blâmer l'échange des terrains, et que le ministère Ouimet avait raison ? Est-ce un acte de justice qu'on veut lui rendre ? ou bien, a-t-on agi par hypocrisie, dans l'espérance que la lettre citée plus haut ne serait pas rendue publique ?

Les électeurs ont droit de le savoir. Cette recommandation de M. Laflamme, au nom du parti, a une grande signification dans les circonstances, et c'est un de ces actes que la presse est obligée de flétrir. Après tout ce qui a été dit jusqu'à présent par les libéraux à propos de l'affaire des Tanneries, on ne peut raisonnablement supposer qu'ils veulent rendre justice ; ce n'est pas non plus du reste dans leurs habitudes. Ce support, pour ceux que les passions politiques n'aveuglent pas, est donc une flétrissure pour les rouges de la conduite qu'ils ont tenue jusqu'aujourd'hui. Il ne peut y avoir deux chemins pour arriver à cette conclusion qui est rigoureusement vraie. C'est dire à plus ou moins que l'on n'est pas sincère, que l'on veut tromper le peuple en lui

ferant paraître noir ce qui est blanc, et dans un but de parti difficile à comprendre, on est prêt à supporter le candidat qui approuve ce que l'on a blâmé.

M. Laflamme a mis son parti dans une position fautive et ridicule, et après la publication de sa lettre qui est une reconnaissance explicite de la fourberie du comité du parti national, il est difficile et même impossible de croire en sa bonne foi et à celle de ses amis. Cette lettre est un éclaircissement sur les intentions et les motifs des réformistes, et une condamnation sans équivoque de leurs paroles et de leurs actions. Quand on n'a que l'hypocrisie et la mauvaise foi pour partage, on ne mérite pas la confiance publique, et telle est la position qu'occupe le parti libéral à l'heure actuelle.

LA ST. JEAN-BAPTISTE.

Jeudi notre fête nationale a été chônée avec beaucoup d'éclat. Dès la veille la voix grave et solennelle du canon se fit entendre et annonça à la population la fête du lendemain. Les drapeaux flottaient sur les édifices publics et les maisons particulières, et les rues que devait parcourir la procession étaient bordées de jeunes érables et ornées avec beaucoup de goût.

A neuf heures les différents corps se rendirent à l'Eglise où une messe solennelle fut chantée par le chœur de la ville aidé des élèves du séminaire. Le chant fut magnifique, et à l'offertoire MM. Hamel et A. Boivin rendirent avec beaucoup de grâce le Justus de Lambillotte. Nous avons remarqué les voix de Mesdemoiselles Mathieu, Hamel, Boivin et Guilmette.

Le Révérend M. Gravel, curé de Bedford, fit le sermon de circonstance. L'éloquence de ce monsieur qui déjà a exercé le ministère en cette ville est bien connue ; cependant ce sermon est un des plus beaux que nous ayons entendus en pareille circonstance, et l'orateur a eu des élan patriotiques qui ont enchanté l'auditoire. Il rappela les gloires du passé et le souvenir des ayeux et démontra que la religion catholique fut l'inspiratrice de tout ce qui a été fait de beau, de grand et de noble dans cette colonie. Ce que vœurent les fondateurs de la Nouvelle-France ce fut de planter sur nos rivages l'étendard de la civilisation et de conquérir des âmes à Jésus-Christ. C'est au nom de Dieu et du Roi très chrétien qu'ils prirent possession du sol et planterent en Canada cet arbuste de la nationalité française qui, fécondé par la Providence, est devenu un arbre puissant et vigoureux.

La voix de M. Gravel est belle et se fait entendre au loin ; les comparaisons qu'il emploie sont saisissantes ; il a du mouvement, il sait captiver son auditoire et il est regardé comme un de nos meilleurs orateurs canadiens. Le discours qu'il vient de donner a fait beaucoup d'impression, et il en prononcera peu de meilleurs.

M. H. Mercier accompagna M. de T. Richer à l'offrande du pain-béni.

Les quêteurs dans lanef étaient M. T. Richer avec Dame E. Richer M. Fontaine avec Me Tanguay, et dans les jubés M. Choquette Mlle M. L. Boivin, M. S. Pierre et Mlle David.

Après la messe, la procession défila par les rues Ste. Anne, Girouard, Williams, Concorde, Bord-de-l'eau, Mondor, St. Louis, St. Simon, St. Antoine et St. François jusqu'en face de l'Hotel-de-Ville où des discours patriotiques furent prononcés par le Président de l'association St. Jean-Baptiste, H. St. Germain, Ecuyer, et MM. Lanctôt, Bachand, Bourgeois, et Richer.

La journée se termina par un magnifique banquet à l'Hotel de M. A. S. Maynard, où une cinquantaine de convives se réunirent autour d'une table somptueusement servie. Des santés furent bues à la Reine, au Lieutenant-Gouverneur, à la Magistrature, à la fête du jour, au progrès, à la presse, aux professions libérales, et l'Hon. Juge Sicotte, M. le Magistrat de District Lanctôt, et MM. Fontaine, Bachand, Mercier, Bourgeois et LaBruère répondirent tour à tour à ces santés. Ce banquet termina très bien la fête, et ce serait injuste de notre part de ne pas offrir nos félicitations à M. A. S. Maynard pour tout le trouble qu'il s'est donné, afin de rendre ce diner digne de la circonstance. La table était mise avec un goût recherché ; les mets les mieux apprêtés et les plus succulents excitaient l'appétit des convives ; les fruits abondaient et le vin était excellent. C'est un des plus beaux banquets qui se soient donnés ici.

En somme la fête a été belle et nous nous en réjouissons comme canadiens. Ces démonstrations font du bien au cœur et elles excitent chez le peuple les sentiments les plus patriotiques. C'est un des moyens les plus énergiques de conserver notre nationalité.

LES CATHOLIQUES DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

On lit dans le *Moniteur Acadien* : Les syndics d'écoles de la cité de St. Jean ont dépensé l'année dernière au-delà de \$75,000.00 pour l'éducation des deux tiers des enfants de cette cité. En ce moment, ils sont à bâtir deux vastes palais qui coûteront à peu près \$25,000.00 chacun et ils se proposent d'en commencer deux autres avant peu. Vraiment ça coûte cher d'enseigner le paganisme en dépit des catholiques ! Les fanatiques de St. Jean font de taxes si n'en font pas dans le progrès de l'éducation de la jeunesse. En même temps que les catholiques sont forcés de payer des sommes immenses pour tanton des dépenses, ils supportent noblement leurs propres écoles où leurs enfants apprennent à connaître, à aimer et à servir Dieu.

SEMINAIRE STE. THERESE.

Nous lisons dans la *Minerve* ; La célébration du cinquantième anniversaire du Séminaire de Ste. Thérèse s'est ouverte ce soir par la présentation d'une adresse par M. Gaudet, au nom des élèves, à Mgr. Fabre qui a répondu avec un rare bonheur. A 7 1/2 hrs, il y eut une séance littéraire et musicale et illumination avec feu d'artifice ; tout le collège paraissait en flammes et au milieu l'on admirait les portraits de Mgr. Bourget, de MM. Daeharme et Duquet, en transparents.

L'on comptait au-delà de 300 anciens élèves venus de toutes les parties du pays.

Ste. Thérèse, 23 juin.

Le feu vient de consumer à peu près toute la partie nord du village de Ste. Thérèse les remises et étables du Collège. Le feu s'est déclaré vers 2 1/2 hrs. p. m. Il a pris naissance dans la boutique de menuiserie et de forgo de M. Leguerrier, qu'il a consumé en quelques minutes, il s'est communiqué aux bâtisses environnantes et a réduit en cendres les deux bâtisses de M. Boismenu, l'une en bois et l'autre en pierre. Le feu était alimenté par un vent violent du Nord-Ouest ; aussi dans l'espace de quelques minutes il atteignit les remises et écuries du Séminaire. Elles ont été complètement détruites ; elles avaient environ 130 pieds de longueur sur quarante de profondeur et contenaient les chaises-louables, jalouses et contre-ortes etc., etc., et beaucoup d'instrument aratoires. C'en était fait du Collège si tout à coup le vent ne fat changé de direction, mais c'était pour exercer ses ravages sur une quinzaine d'habitations situées au nord du village, dans l'espace d'un quart d'heure tout devint la proie des flammes.

Il n'y a aucune assurances sur ces habitations. Le Collège avait pour \$2,400 d'assurances sur ses remises. Plusieurs piles de bois, planches et madriers qui devaient entrer dans la construction de l'aile nouvelle qu'érige le Collège ont été détruites.

Les deux pompes à feu du village ont rendu peu de service vu leur mauvais état et la rareté de l'eau. Tout le monde a travaillé avec beaucoup d'ardeur à contrôler les progrès de l'incendie, et parmi les anciens élèves l'on a remarqué les Hons. A. B. Routhier, J. C. Seers, J. A. Chapleau, M. P. P., M. Alder, Onimet, M. P., N. Lecavalier, M. P. P., S. Larterge, etc., et les prêtres et les élèves de la maison.

L'on peut estimer les pertes totales de l'incendie à \$15,000 pour le village et \$8,000 pour le Collège. Aucun accident n'est arrivé. La fête du cinquantième anniversaire de la fondation du Collège a été interrompue par cette sinistre catastrophe.

L'AMNISTIE DANS LA LEGISLATURE DE MANITOBA.

On lit sous ce titre dans le *Métis* : M. Martin député de St. Agathe à l'Assemblée Législative de Manitoba vient d'adresser au *Bien Public* de Montréal, une lettre en date du 10 Mai, dans laquelle il fait l'histoire de la motion d'amnistie. Nous aurions continué de garder le silence sur l'homme, et n'aurions rien dit de la chose, si le patriotisme et l'honneur de la population française de Manitoba ne se trouvaient pas mis en question par celui-là qui est des nôtres, et par celle-ci qui a beau dire parcequ'elle vient de loin.

Obligés de parler, non pour défendre les hommes qu'on attaque injustement là-bas, mais toute une représentation populaire, nous le ferons brièvement. Nous nous bornerons donc à établir simplement les faits, et à les appuyer de preuves plus tard, si besoin il y a.

Quelques jours après l'ouverture de la session, plusieurs membres du parti français, M. Agus, McKay, M. Max. Lépine et d'autres, se consultèrent avec leurs amis sur la possibilité qu'il y aurait d'amener la chambre, presque aux deux tiers anglaise, à voter une résolution d'amnistie complète et sans restrictions. Tous furent d'avis de tenter l'essai.

Mgr. Taché venait de publier sa belle et énergique brochure *Encore l'Amnistie* ; on nous représentait à Ottawa comme entièrement satisfaits ; les injures de toute espèce pleuvaient dans la presse contre l'honneur et le patriotisme du petit peuple français de Manitoba ; la résolution fut rédigée, et chacun s'occupait de sonder les dispositions des membres anglais, lorsque M. Martin donna avis de sa triste motion.

L'homme n'était pas encore connu ; le parti qui l'avait fait élire le comptait comme sien, et il était naturel de croire que l'ardeur chez lui avait fait taire le jugement. Quelques députés le virent aussitôt et le conjurèrent de retirer sa proposition en lui parlant de ce qui était déjà fait, des chances probables qu'il y avait d'emporter une motion d'amnistie complète, en lui représentant la contradiction que la sienne comportait et l'outrage qu'elle confirmait. Il répondit qu'il n'en ferait rien.

Les membres français, voyant tout compromis impossible et comprenant sans peine les motifs de la conduite de leur collègue égaré, résolurent à l'unanimité de s'abstenir.

C'est ce qui explique comme quoi la résolution de M. Martin ne sortit jamais des ordres du jour où elle demeura ensevelie faute de seconder.

Nous affirmons en outre qu'en ceci il ne fut ni directement ni indirectement question d'embarrasser le gouvernement local, pas plus que de débarrasser le gouvernement fédéral.

Certains membres anglais avaient paru accepter sans trop de répugnance l'idée de la résolution de M. McKay et Lépine.

Mais se voyant ensuite sollicités et tirillés dans un autre sens par M. Martin, qui voulait à tout prix présenter d'abord sa résolution, ils eurent des soupçons. Ce qui se comprendra aisément, si l'on songe à l'effet que devait produire, pour eux, la tentative de M. Martin, contraire au sentiment de tous les autres députés français. Dès lors, il fut impossible de réussir à leur faire appuyer la seule proposition que l'on pût songer à soumettre, c'est-à-dire celle de MM. Lépine et McKay.

M. Martin dit dans sa lettre qu'il avait une seconde proposition à présenter aux chambres ; on se rappelle en effet que M. Martin avait annoncé qu'une fois sa première motion emportée, il devait offrir une autre remerciant le gouvernement de la Puissance de la manière dont il avait réglé la question de l'amnistie, et comportant une mention honorable pour la députation de Québec. La peine lui en fut épargnée.

De loin, M. Martin peut avoir des proportions agrandies pour certaines personnes sous l'influence de certaines idées ; si l'histoire, humiliante pour nous tous ici, si l'histoire des faits et gestes de M. Martin durant la dernière session de notre Législature était connue au dehors, nous est avis que cette même presse qui l'élève aux nues aujourd'hui aurait sans doute demain une toute autre idée de notre homme. Tel est le récit vrai de la question de l'amnistie dans la Législature de Manitoba, à sa dernière session.

Informations.

Nous annonçons avec plaisir que St. Grandeur Monseigneur de St. Hyacinthe est bien gravement malade à l'Hotel-Dieu de cette ville.

Nous formons des vœux pour que la maladie ne prenne point un caractère plus sérieux et que St. Grandeur revienne bientôt à la santé.

Un monsieur employé au "C. Canadien Illustrated News" s'est fait voler un portefeuille rempli de dessins, en traversant à la Pointe Lévis samedi dernier.

Les campagnes environnant Québec sont remplies de fumée, venant des bois. La sacheresse cause beaucoup de dommages.

La place du Dr. Warkman, qui a dernièrement résigné la surintendance de l'Asile des Lunatiques de Toronto, sera donnée au Dr. Charles Gowan, d'Angleterre. On rapporte que le Dr. Warkman prépare un pamphlet expliquant les raisons de sa résignation, et critiquant le gouvernement d'Ontario.

Le procès des ébéniers de Caranquette, aura lieu le 24 août prochain.

Finance.— Quoique le marché monétaire soit excessivement gêné, cependant on semble croire qu'il y aura amélioration au mois prochain. C'est tout ce qu'on peut désirer.

La pluie des jours derniers a produit un bien immense dans les campagnes. Les prairies et les grains reprennent vigueur, et la confiance renaît chez les cultivateurs.

Nous voyons avec plaisir que M. Hamel est à faire des réparations considérables à la bâtisse Dufresne, coin des rues Girouard et Laframboise, afin de transformer cet établissement en un hôtel de première classe ; on croit que le tout sera prêt pour le commencement de juillet.

Un pénible accident est arrivé dans la famille de M. Elie Dufort de St. Marc. Un enfant de treize ans étant parti de la demeure de son père pour conduire un cheval au pâturage est l'imprudence d'enrouler le licou, autour de son corps. Le cheval prit tout à coup le mors aux dents et le malheureux enfant fut renversé à terre où il trouva la mort. Nous sommes affligés pour la famille de M. Elie Dufort.

Demain on doit célébrer la St. Jean-Baptiste à Dittion avec une grande pompe.

Il y a eu hier après midi un libra solennel à la cathédrale, pour le repos de l'âme de feu Hyacinthe Robitaille entré sous de tristes circonstances. Il y avait foule, et on a voulu par là protester énergiquement contre le scandale dont notre ville a été malheureusement le témoin.

La Gazette Officielle de samedi dernier contient l'Etat suivant :

Table with 3 columns: Capital versé, Obligations des Directeurs, and other financial data for various banks and institutions.

Les amis de Sir John A. Macdonald, à Ontario, lui ont présenté, il y a quelques jours, un magnifique cheval et un voiture.

Il est rumored que la Princesse Louise et le Marquis de Lorne visiteront, cet été, le Canada ainsi que les Etats-Unis. La rumeur dit qu'en Angleterre, on est sous l'impression que le Marquis de Lorne se rendra ici comme le successeur de Son Excellence le Comte de Dufferin dans le gouvernement de la Puissance.

L'Observer de Londres annonce que le but du voyage de l'hon. M. Mackenzie en Angleterre, est de s'entendre avec la puissante compagnie de la Baie d'Hudson, pour l'achat totale de toutes leurs terres et prétentions dans l'Ouest.

Londres, 23.— Le roi de Birman a accordé à la Grande Bretagne le droit d'envoyer des troupes à travers les possessions du roi à la Chine.

Le gouvernement allemand a préparé une mesure parlementaire défendant les processions religieuses.

Londres, 23.— Wilson et Armstrong, No. 69, rue Aldermansbury, ont fait faillite. Leur passif est de \$1,000,000.

Londres, 23.— Le Sun affirme, sur des informations prises à bonne source, qu'à la suite de nombreuses conférences, M. Gladstone a consenti à prendre la direction du parti libéral l'année prochaine.

Rideau Hall a failli, devenir la proie des flammes. Quelques malfaiteurs avaient mis le feu à la pelouse et quatre arpentés plantes d'arbres ont été rasés.

M. George Mortimer, d'Ottawa, a été nommé inspecteur, en vertu de la loi pourvoyant à la repression de la falsification des aliments.

Les journaux de Londres annoncent les faillites de F. H. Rudall et fils, avec un passif de \$900,000, et de Wm. Marshall, de Manchester, dont le passif est élevé à \$500,000.

Mgr. Roncetti, l'abbé de la Pape, qui est aux Etats-Unis depuis quelques semaines, est attendu à Montréal dans quelques jours.

M. L'ABBE B. PAQUET.

Nous lisons dans le *Journal de Florence* du 29 mai dernier le paragraphe suivant, qui sera lu avec plaisir par les nombreux amis de M. l'abbé Paquet, membre du séminaire de Québec et attendu sous peu de Rome, où il a passé près de deux ans :

" M. l'abbé Benjamin Paquet, le même qui a présenté dernièrement au Saint-Père son ouvrage sur les Quarante heures et la communion, vient d'obtenir de Son Em. le Cardinal Franchi, à l'occasion de Son départ pour Québec, le titre et les privilèges de missionnaire apostolique, digne récompense du zèle et de la vertu sacerdotales que la colonie française, et en particulier les élèves du séminaire français, ont logeait M. l'abbé Paquet, ont pu apprécier pendant son long séjour à Rome. " C. du Canada.

Nous apprenons avec plaisir que la première médaille d'or, donnée par S. E. lord Dufferin aux élèves en droit de l'Université Laval, a été méritée par M. Philippe Sirois, élève de M. A. B. Sirois, notaire, après un examen d'une extrême sévérité. A un talent remarquable servi par de fortes études, M. Sirois sait ajouter des qualités sociales qui lui assurent une place distinguée dans sa profession.

M. Charles Langelier a obtenu la médaille d'argent également donnée par lord Dufferin. M. Langelier a subi le même examen que M. Sirois, et le succès qui a couronné ses efforts témoigne aussi de sa conduite, de ses talents et de son application.

Nous offrons à nos jeunes amis nos plus vives félicitations C. du Canada.

On écrit de La Patrie à la Minerve en date du 18 juin :

Près de cent colons ont pris des lots depuis que le repatriement est en opération. Déjà cette colonie ressemble jusqu'à un certain point à une vieille paroisse. Un nouveau bureau de poste vient d'être ouvert ici sous le beau nom de La Patrie. M. Félix Rivard, canadien repatrié, de St. Paul, Minnesota, vient d'acheter un emplacement dans notre village pour y partir un magasin et un hôtel. La Patrie va donc posséder deux magasins et deux hôtels. Ce ne sera pas trop pour le chiffre toujours croissant de notre population. A l'automne nous aurons un curé résident et nous attendons un médecin dans un avenir très rapproché. En somme, le repatriement a été jusqu'ici un beau succès.

Ce canton étant déjà passablement rempli, M. Chicoine, notre agent, pense maintenant ses travaux dans Chesham. Il fait élever une vaste maison pour recevoir les colons à leur arrivée. Cette bâtisse est construite à l'endroit même où sera le futur village qui ne le cédera en rien à la Patrie pour la beauté des sites et qui possèdera des pouvoirs d'eau supérieurs à ceux que nous avons ici.

Hier était jour de fête pour la nouvelle colonie de Chesham. Le repatriement y était inauguré par une messe célébrée dans une chapelle improvisée mais magnifiquement décorée. Le Rév. Messire Desnoyers, curé de St. Pie, offrit le saint sacrifice à l'intention spéciale d'attirer la bénédiction du ciel sur les colons actuels et futurs. Une quarantaine de personnes étaient présentes à la cérémonie.

Le Rév. Messire Desnoyers adressa une courte et touchante improvisation, faisant un heureux rapprochement entre l'étable de Bethléem et l'humble cabanon où il officiait, le vénérable et éloquent curé de St. Pie sut communiquer aux assistants les sentiments de bonheur dont son cœur était visiblement ému.

Le 17 juin 1875 restera à jamais mémorable pour la future paroisse qui sera formée du beau canton de Chesham. Commencée sous les auspices de la religion au milieu de terres magnifiques, sous la direction patriotique du bureau de colonisation, cette nouvelle colonie ne peut manquer de progresser rapidement.

Tous les colons de cette région éprouvent un juste sentiment de reconnaissance envers le Rév. Messire Desnoyers pour l'intérêt tout patriotique qu'il leur porte et les sacrifices qu'il s'impose pour eux. Le 16 juin, ce digne et zélé prêtre a fait plusieurs milles à pied et a même passé la nuit sous un misérable chaletier afin de pouvoir y célébrer la sainte messe le lendemain. Voilà ce qu'on peut appeler de l'abnégation et du dévouement ; voilà ce qui rappelle les missionnaires qui accompagnèrent nos oncles dans les forêts vierges du Canada !

ENQUETE DU CORONER.

AFFAIRE ROBITAILLE.

Ce qui a donné lieu à l'enquête... Le cadavre de H. Robitaille avait été déposé par ordre du coroner...

Séance du 25 Juin 1875.

Les jurés suivants furent assermentés... Après l'assermentation des jurés...

Après l'assermentation des jurés... Le corps qui m'a été montré à l'hôpital...

Le corps qui m'a été montré à l'hôpital... Il s'était adressé à la Cour pour se faire payer une pension alimentaire...

Il s'était adressé à la Cour pour se faire payer une pension alimentaire... Dans le cours de l'hiver mon père...

Dans le cours de l'hiver mon père... C'est le Dr. French qui le soignait...

C'est le Dr. French qui le soignait... Mon père était crevé. Nous lui avons été son lit de plume...

Mon père était crevé. Nous lui avons été son lit de plume... Je n'ai pas demandé le médecin...

Je n'ai pas demandé le médecin... Dans les trois dernières semaines de sa vie...

Dans les trois dernières semaines de sa vie... Dans le cours de l'hiver dernier...

Dans le cours de l'hiver dernier... Avant sa mort celui-ci a visité mon père...

Avant sa mort celui-ci a visité mon père... Mon père a une lunette. La chambre à coucher...

Mon père a une lunette. La chambre à coucher... Je n'ai pas appelé d'autre médecin...

Je n'ai pas appelé d'autre médecin... Dans les derniers jours de la maladie...

Dans les derniers jours de la maladie... Mon père n'a pas été veillé durant sa maladie...

Mon père n'a pas été veillé durant sa maladie... Le jour de sa mort, je l'ai trouvé...

Le jour de sa mort, je l'ai trouvé... Dans l'après-midi du jour de sa mort...

Dans l'après-midi du jour de sa mort... Je ne sais pas s'il a uriné longtemps avant sa mort...

Je ne sais pas s'il a uriné longtemps avant sa mort... Mon père est revenu chez moi...

Mon père est revenu chez moi... Je n'ai pas fait de monacas à mon père...

Je n'ai pas fait de monacas à mon père... On écrit de Rome, 26 mai 1875...

On écrit de Rome, 26 mai 1875... Quelques journaux libéraux...

Quelques journaux libéraux... Le jour de sa mort, je l'ai trouvé...

Le jour de sa mort, je l'ai trouvé... Dans l'après-midi du jour de sa mort...

Dans l'après-midi du jour de sa mort... Je ne sais pas s'il a uriné longtemps avant sa mort...

Je ne sais pas s'il a uriné longtemps avant sa mort... Mon père est revenu chez moi...

Mon père est revenu chez moi... Je n'ai pas fait de monacas à mon père...

Je n'ai pas fait de monacas à mon père... On écrit de Rome, 26 mai 1875...

On écrit de Rome, 26 mai 1875... Quelques journaux libéraux...

Quelques journaux libéraux... Le jour de sa mort, je l'ai trouvé...

Le jour de sa mort, je l'ai trouvé... Dans l'après-midi du jour de sa mort...

Dans l'après-midi du jour de sa mort... Je ne sais pas s'il a uriné longtemps avant sa mort...

Je ne sais pas s'il a uriné longtemps avant sa mort... Mon père est revenu chez moi...

Mon père est revenu chez moi... Je n'ai pas fait de monacas à mon père...

Je n'ai pas fait de monacas à mon père... On écrit de Rome, 26 mai 1875...

On écrit de Rome, 26 mai 1875... Quelques journaux libéraux...

Quelques journaux libéraux... Le jour de sa mort, je l'ai trouvé...

Le jour de sa mort, je l'ai trouvé... Dans l'après-midi du jour de sa mort...

Dans l'après-midi du jour de sa mort... Je ne sais pas s'il a uriné longtemps avant sa mort...

Je ne sais pas s'il a uriné longtemps avant sa mort... Mon père est revenu chez moi...

Depuis le douze février 1874 j'ai eu de l'inimitié contre Pelletier...

Mon père, après une agonie de deux à trois heures, est mort vers huit heures du soir...

Je suis allé le lendemain du décès, chez M. Massé, meublier...

Je suis allé le lendemain du décès, chez M. Massé, meublier... Dans le Nord de l'Europe, en Hollande, Belgique, en Allemagne...

Dans le Nord de l'Europe, en Hollande, Belgique, en Allemagne... Je n'ai jamais dit que mon père était canaille ou crasse...

Je n'ai jamais dit que mon père était canaille ou crasse... Bertrand est arrivé le dimanche matin pour chercher le corps...

Bertrand est arrivé le dimanche matin pour chercher le corps... Quand bien même je n'aurais pas eu de colique...

Quand bien même je n'aurais pas eu de colique... Il y avait chez moi, le matin de l'enterrement...

Il y avait chez moi, le matin de l'enterrement... Je n'ai pas appelé d'autre médecin...

Je n'ai pas appelé d'autre médecin... Dans les derniers jours de la maladie...

Dans les derniers jours de la maladie... Mon père n'a pas été veillé durant sa maladie...

Mon père n'a pas été veillé durant sa maladie... Le jour de sa mort, je l'ai trouvé...

POINT DU LAC.—L'ancien Manoir de la famille Montour...

LE GRAIN EN EUROPE

Le Mark Lane express du 1er juin contient ce qui suit au sujet du commerce de grain en Angleterre...

Il y a eu une légère hausse à Paris ces jours derniers; la farine a augmenté de 1/2 sou...

Il y a eu une légère hausse à Paris ces jours derniers... Dans le Nord de l'Europe, en Hollande, Belgique, en Allemagne...

Dans le Nord de l'Europe, en Hollande, Belgique, en Allemagne... Je n'ai jamais dit que mon père était canaille ou crasse...

Je n'ai jamais dit que mon père était canaille ou crasse... Bertrand est arrivé le dimanche matin pour chercher le corps...

Bertrand est arrivé le dimanche matin pour chercher le corps... Quand bien même je n'aurais pas eu de colique...

Quand bien même je n'aurais pas eu de colique... Il y avait chez moi, le matin de l'enterrement...

Il y avait chez moi, le matin de l'enterrement... Je n'ai pas appelé d'autre médecin...

Je n'ai pas appelé d'autre médecin... Dans les derniers jours de la maladie...

Dans les derniers jours de la maladie... Mon père n'a pas été veillé durant sa maladie...

Mon père n'a pas été veillé durant sa maladie... Le jour de sa mort, je l'ai trouvé...

Le Vin.—Eau de Beauté, préparation de N. Dufort...

Une grande quantité d'autres Marchandises à des Prix très Bas!!

Une visite à notre Magasin!! vous prouvera mieux que nous vous le disons que nous sommes décidés à fonder notre Stock.

HEMORRHOÏDES: sont permanemment guéries par l'onguent de Mathieu pour les Hémorrhoides...

GRANDE REDUCTION. Tout notre stock de Marchandises d'hiver, consistant en Beaver, Etouffe à Robe...

A VENDRE. A North Stuckley, dans le 11me Rang Sur un beau chemin...

INSTITUTRICES DEMANDEES. On demande 4 institutrices à Roxton dont 1 capable d'enseigner l'Anglais et le Français.

INSTITUTRICES DEMANDEES. On a besoin de deux ou trois institutrices pour la paroisse de St. Ephrem d'Upton...

MAISON A VENDRE. A vendre une maison bâtie en briques située en arrière de la Cathédrale avec jardin et bâtiment le tout en bon ordre.

COULURES AU TROT. Il y aura des courses à St. Hyacinthe les 6 et 7 Juillet prochain sous la direction des membres du club des courses de St. Hyacinthe.

COULURES AU TROT. Il y aura des courses à St. Hyacinthe les 6 et 7 Juillet prochain... A VENDRE. A d'excellentes conditions, un cheval étalon...

A VENDRE. A d'excellentes conditions, un cheval étalon, sous poil rouge, en bon état...

FIN DE LA CRISE FINANCIERE!!

Immense avantage pour tous ceux qui veulent s'habiller!!

Une grande quantité d'autres Marchandises à des Prix très Bas!!

ATELIERS DE LA PUISSANCE. Engins, Chaudières, Fonderie en Cuivre et Fer.

NOS. 19, & 23 RUE QUEEN et 63, 64 RUE COMMUNE.

MANUFACTURE DE L. P. MORIN. Village Chagnon, ST. HYACINTHE.

ATTENTION!! Arrêtez en passant, au Magasin de Magloire Blanchet, SELLIER.

ATTENTION!! Arrêtez en passant, au Magasin de Magloire Blanchet, SELLIER.

ATTENTION!! Arrêtez en passant, au Magasin de Magloire Blanchet, SELLIER.

ATTENTION!! Arrêtez en passant, au Magasin de Magloire Blanchet, SELLIER.

ATTENTION!! Arrêtez en passant, au Magasin de Magloire Blanchet, SELLIER.

ATTENTION!! Arrêtez en passant, au Magasin de Magloire Blanchet, SELLIER.

ATTENTION!! Arrêtez en passant, au Magasin de Magloire Blanchet, SELLIER.



COURSES AU TROT A STE. MARIE

PREMIER JOUR. Une bourse de 20 piastres ouverte à tous chevaux qui n'ont jamais payé d'entrée...

SECONDE JOUR. Une bourse de 75 piastres ouverte à tous chevaux trotteurs...

COULURES AU TROT AUX SOIXANTES. Sur le Rond de Joseph Rousseau. Des courses au Trot auront lieu aux Soixantes...

PREMIER JOUR. Une bourse de 15 piastres ouverte à tous chevaux qui n'ont jamais payé d'entrée...

SECONDE JOUR. Une bourse de 60 piastres ouverte à tous chevaux de 1ère classe...

COULURES AU TROT A ST. CESAIRE. Sur le Rond N. de M. Xavier Dussault. Des courses au Trot auront lieu à St. Césaire...

PREMIER JOUR. Une bourse de 12 piastres ouverte à tous chevaux de 4 ans...

SECONDE JOUR. Une bourse de 20 piastres ouverte à tous chevaux qui n'ont jamais gagné...

COULURES AU TROT A ST. DAMASE. Des courses au Trot auront lieu à St. Damase sur le rond de M. Choinière...

PREMIER JOUR. Une bourse de 12 piastres ouverte à tous chevaux de 3 ans...

SECONDE JOUR. Une bourse de 30 piastres ouverte à tous chevaux de troisième classe...

SECONDE JOUR. Une bourse de 30 piastres ouverte à tous chevaux de troisième classe...

Attention! Attention!! Effets de lère qualité. Les prix sont plus bas qu'ailleurs. Magasin général. Venez et vous serez satisfaits.

Contre-Poison. Réputation de erreurs, des mensonges, et des impostures de l'Apostat Chimique. DIALOGUE SUR LA CONFESSION

LA REVUE AGRICOLE. M. A. KEROACK, Propriétaire Editeur. Journal sérieux, pratique, illustré, et portant sur les cultivateurs de la Province de Québec.

Avis de déménagement Gaucher & Telmosse IMPORTATEURS Montreal. Nos. 242 et 244, Rue St. Paul.

CHEMIN DE FER Vermont Central Bureau principal de billets. Montréal, Boston et Springfield.

CHEMIN DE FER GRAND TRONC DE MONTREAL A L'EST. Table of train schedules with columns for No 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50.

TABLE DU TEMPS Les Convois laissent Montréal. Express à 8.30 A.M. et à 3.30 P.M.

DE L'EST A MONTREAL. Table of train schedules with columns for No 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50.

UN SEUL CHANGEMENT de CHAR entre Montréal, Worcester, Fall-River et Providence. F. PICARD, Agent.

DU FER DANS LE SANG PERUVIAN SYRUP. Donne des Forces aux Faibles. Le syrop peruvien, une solution inalterable du protoxyde de Fer, est combiné de manière d'avoir le caractère d'un aliment, aussi digestible et assimilable.

TERRA A VENDRE. A une demi lieue de l'Eglise de St. Jules et une lieue de l'Eglise de St. Barnabé.

TERRA A VENDRE. A deux milles en bas de la cité de St. Hyacinthe, sur la rivière, une terre de trois arpents.

MAISON A VENDRE OU A LOUER. Une grande maison située sur la rue Cascade, dans le voisinage des manufactures.

MAISON A VENDRE. A Acton Vale dans l'Etat de Québec, une terre de cinq arpents.

MAISON A VENDRE. Au village de St. Ovide, une grande maison, montée d'un bel étage, pour Artistes, Peintres, graveurs, etc.

MAISON A VENDRE. Dans le village de St. Jules, une boutique de 24 sur 50 à deux étages, pour peintre menuisier carrossier et loger avec la boutique de forge.

MAISON A VENDRE. Dans le village de St. Jules, une boutique de 24 sur 50 à deux étages, pour peintre menuisier carrossier et loger avec la boutique de forge.

Burnett's Cocaine Prevents the Hair from Falling. Burnett's Cocaine Promotes its Healthy Growth. Burnett's Cocaine Is not Greasy nor Sticky.

IMPRIMERIE DU Courrier de St. Hyacinthe. Toutes sortes d'impressions exécutées avec goût, promptitude et Bon Marché.

BN MAINS: Blancs, Rôles d'Evaluation, de Perception, Liste Electorale, Vente, Mariage, Transport, Assemblée de Parents, Obligation, Billets, Procuration, Quittances, Sommation C. des Commissaires, Exécution, Saisie Arrêt Av. Jugement, Ap. Jugement, Procès-Saisie Arrêt Après-Jugement, Saisie Revendication, Subpoenas, Sommations C. de Circuit, Subpoenas, Déclaration sur comptes, P. Saisie Jug., Avis de Vente (pour huissiers), Faillite Réclamation, Avis Taxes Municipales, Exécution Taxes Municipales, Sommation Juges de Paix, Arrestation.

Seminaire de St. Hyacinthe. Monsieur. Après avoir vu l'essai de votre machine à gaz, de 150 lumières, dans notre collège, depuis plus d'un mois, je suis heureux de vous dire que nous sommes parfaitement satisfaits.

A VENDRE. Un superbe cotage, bâtie en bois à deux étages, située sur la rue Concordie en cette ville.

ACTE D - FAILLITE DE 1869. Dans l'affaire de HYACINTHE-TELESOPHORE DUBRULÉ et JOSEPH NICEPHORE DUBRULÉ, tous deux du village d'Acton-Vale, dans le comté de Bagot, district de St. Hyacinthe, marchands associés et faisant affaires comme tels à Acton Vale, sous les noms et raison de "Dubrulé frères", tant chacun en leur nom que comme associés comme susdit.

BRIN & FILS. MARCHANDS-TAILLEURS. RUE CASCADES, St. Hyacinthe. Les MM. BRIN & FILS, Marchands tailleurs, remercient leur nombreuses pratiques de l'encouragement qu'ils ont reçu.

MEUBLES! MEUBLES! MEUBLES! M. BASILE MASSE informe respectueusement le public de St. Hyacinthe et de toutes les paroisses voisines qu'il a acheté le fonds de magasin et de boutique de feu M. Louis Burque et qu'il succède à la vente de ce dernier dans le même commerce de meubles.

Sofas, Tables, Sideboards, Commodes, Chiffonniers, Chaises, Bureaux, Miroirs, Cadres, etc., etc., etc.

CERCUEILS. L'attention du public est humblement sollicitée. Bons ouvriers! Excellents Meubles! Bas prix!

LE MELANGE POUR LE SANG UNIVERSELLEMENT RENOMME DE CLARKE. MARQUE DE COMMERCE "BLOOD MIXTURE". Le grand purificateur et restaurateur du sang, pour purifier et débarrasser le sang de toute impureté, ne peut être trop recommandé.

LE MELANGE POUR LE SANG UNIVERSELLEMENT RENOMME DE CLARKE. MARQUE DE COMMERCE "BLOOD MIXTURE". Le grand purificateur et restaurateur du sang, pour purifier et débarrasser le sang de toute impureté, ne peut être trop recommandé.

Un sur Dix! Les Statistiques prouvent qu'une personne sur chaque dixième de la population, est victime d'un Accident chaque Année.

ACCIDENTS. En prenant une Police Annuelle dans la "CITOYENE" COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA. Dépot au Gouvernement, \$53,000.

Un sur Dix! La "Citoyenne", Est la seule Compagnie donnant des Profits aux Assurés contre les Accidents. Bureau: RUE CASCADES St. Hyacinthe.



PIANOS ET HARMONIUM PAUL DECELLES. Coin des Rues, CASCADES ET MONDOR. Porte voisine de M. Chapin.

M. Paul Decelles a maintenant en mains un assortiment assez considérable de Pianos et Harmoniums. Chaque instrument est garanti pour CINQ ANS et entretenu pour le même espace de temps; condition des plus avancées.

Manufacture de COFFRES-FORTS DE LA PROVINCE. Coffres-forts et meubles.

COFFRES-FORTS DE LA PROVINCE. Coffres-forts et meubles.

PHARMACIE CANADIENNE. Place du marché, St. Hyacinthe.

PHARMACIE CANADIENNE. Place du marché, St. Hyacinthe.

CHÉMIN DE FER. Nouvelle Route. Le Chemin de Fer du Connecticut, Passumpsic et de la vallée Massawipi.

CHÉMIN DE FER. Nouvelle Route. Le Chemin de Fer du Connecticut, Passumpsic et de la vallée Massawipi.

N. A. BOIVIN. Agent à St. Hyacinthe. Mess. Duval frères, d'Acton Vale, sont les seuls agents pour la vente des billets du Passumpsic; et ils seront toujours prêts à donner toutes les informations possibles aux voyageurs.

ASSUREZ-VOUS A LA STADACONA. DIRECTION DE MONTREAL: Thomas Workman, Ecr. Maurice Cuvillier, Ecr. Geo. D. Ferrier, Ecr. UNE COMPAGNIE NATIONALE BUREAU PRINCIPAL, QUEBEC. 15 PLACE D'ARMES. MONTREAL. L. S. ADAM Agent pour les Comtés de St. Hyacinthe, Bagot, Rouville et Verchères. BUREAU: Rue Cascades. ST. HYACINTHE. St. Hyacinthe, 27 mars 1875. -12m40

ASSUREZ-VOUS A LA STADACONA. DIRECTION DE MONTREAL: Thomas Workman, Ecr. Maurice Cuvillier, Ecr. Geo. D. Ferrier, Ecr. UNE COMPAGNIE NATIONALE BUREAU PRINCIPAL, QUEBEC. 15 PLACE D'ARMES. MONTREAL. L. S. ADAM Agent pour les Comtés de St. Hyacinthe, Bagot, Rouville et Verchères. BUREAU: Rue Cascades. ST. HYACINTHE. St. Hyacinthe, 27 mars 1875. -12m40

ASSUREZ-VOUS A LA STADACONA. DIRECTION DE MONTREAL: Thomas Workman, Ecr. Maurice Cuvillier, Ecr. Geo. D. Ferrier, Ecr. UNE COMPAGNIE NATIONALE BUREAU PRINCIPAL, QUEBEC. 15 PLACE D'ARMES. MONTREAL. L. S. ADAM Agent pour les Comtés de St. Hyacinthe, Bagot, Rouville et Verchères. BUREAU: Rue Cascades. ST. HYACINTHE. St. Hyacinthe, 27 mars 1875. -12m40

ASSUREZ-VOUS A LA STADACONA. DIRECTION DE MONTREAL: Thomas Workman, Ecr. Maurice Cuvillier, Ecr. Geo. D. Ferrier, Ecr. UNE COMPAGNIE NATIONALE BUREAU PRINCIPAL, QUEBEC. 15 PLACE D'ARMES. MONTREAL. L. S. ADAM Agent pour les Comtés de St. Hyacinthe, Bagot, Rouville et Verchères. BUREAU: Rue Cascades. ST. HYACINTHE. St. Hyacinthe, 27 mars 1875. -12m40

ASSUREZ-VOUS A LA STADACONA. DIRECTION DE MONTREAL: Thomas Workman, Ecr. Maurice Cuvillier, Ecr. Geo. D. Ferrier, Ecr. UNE COMPAGNIE NATIONALE BUREAU PRINCIPAL, QUEBEC. 15 PLACE D'ARMES. MONTREAL. L. S. ADAM Agent pour les Comtés de St. Hyacinthe, Bagot, Rouville et Verchères. BUREAU: Rue Cascades. ST. HYACINTHE. St. Hyacinthe, 27 mars 1875. -12m40